



LOI ÉNERGIE CLIMAT

L'investissement durable chez Abeille Assurances

➤ Être un moteur du financement des transitions environnementales et sociales

Abeille Assurances met son expertise et ses activités d'assureur, d'investisseur ainsi que son rôle d'entreprise, au service de la création d'une société d'acteurs œuvrant pour un avenir durable.

Un engagement reconnu à travers des récompenses accordées au cours des deux dernières années :

- 🏆 Prix de la meilleure initiative en matière d'impact sur la transition sociale et sociétale aux Couronnes de l'AGEFI
- 🏆 Prix Finance Durable de l'AGEFI (catégorie Assurances)



Nous visons l'amélioration constante de nos métriques de durabilité à travers les leviers suivants :

- ▶ **La performance ESG** (Environnement, Social et Gouvernance) du portefeuille d'investissement
- ▶ **L'empreinte carbone et biodiversité** des portefeuilles
- ▶ **Une démarche d'impact social**
- ▶ **Un dialogue actionnarial** avec les entreprises financées
- ▶ **Le fléchage des investissements** vers la transition

Sur les investissements des supports en euros. Pour les supports en unités de compte, nous proposons une offre durable diversifiée, permettant aux clients le souhaitant de flécher leur épargne.



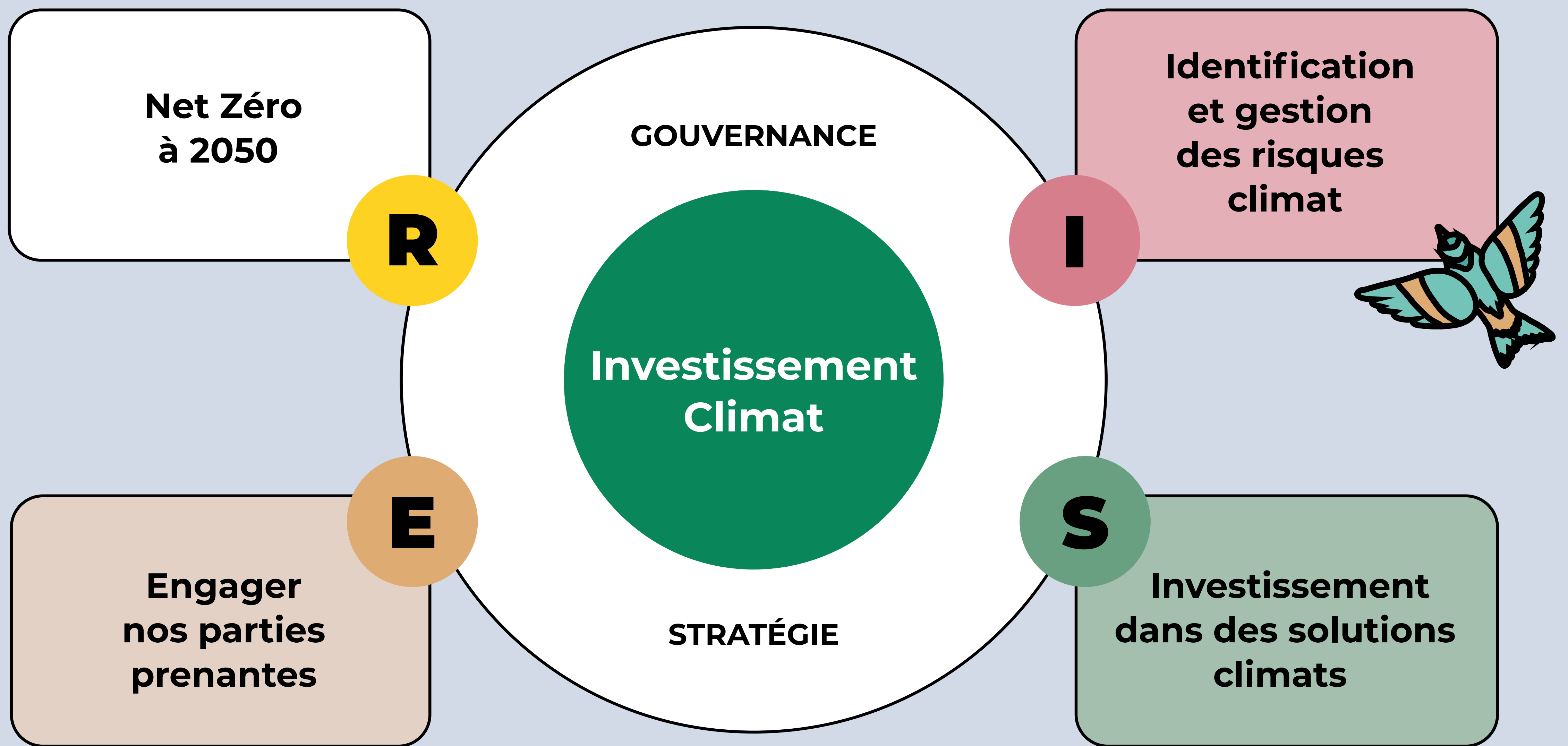
➤ L'approche d'investissement climat chez Abeille Assurances



Pourquoi agir en faveur du climat ?

Abeille Assurances a été créé en 1856 pour protéger les agriculteurs et viticulteurs bourguignons préoccupés par les sinistres climatiques. Depuis presque 170 ans, Abeille Assurances œuvre pour prémunir ses clients et adhérents des aléas climatiques de toute nature.

- R** **Réduit** l'empreinte carbone des portefeuilles en lien avec une trajectoire Net Zéro à 2050.
- I** **Identifie** et atténue les risques climatiques. Nous réduisons nos financements aux énergies fossiles avec une sortie à horizon 2030 du charbon et des hydrocarbures non conventionnels.
- S** **Soutient** la transition. Nous investissons à minima 500 m€ par an dans des actifs durables, principalement verts
- E** **Engage** les entreprises financées et les pouvoirs publics pour les inciter à accélérer leur transition, notamment climatique.



➤ L'approche d'investissement biodiversité chez Abeille Assurances

Pourquoi il faut agir en faveur de la biodiversité ?

Pour limiter les risques manifestes et croissants pour la société et l'économie.

Quels sont les facteurs de perte de biodiversité ?

Le changement d'usage des terres et de la mer, l'exploitation directe des organismes, le changement climatique, la pollution, et les espèces exotiques envahissantes.

En pratique, comment on fait ?

- Nous mesurons l'empreinte biodiversité des portefeuilles d'investissement
- Nous dialoguons activement avec les entreprises que nous finançons pour les faire changer
- Nous investissons dans la préservation et la restauration de la biodiversité
- Nous adaptons notre gouvernance pour intégrer la biodiversité
- Nous identifions et atténuons les risques liés à la biodiversité

Cinq principales causes de perte de la biodiversité

- ⚡ Changements dans l'utilisation des terres et de la mer
- ⚡ Surexploitation des ressources biologiques
- ⚡ Changement climatique
- ⚡ Pollution
- ⚡ Espèces exotiques envahissantes

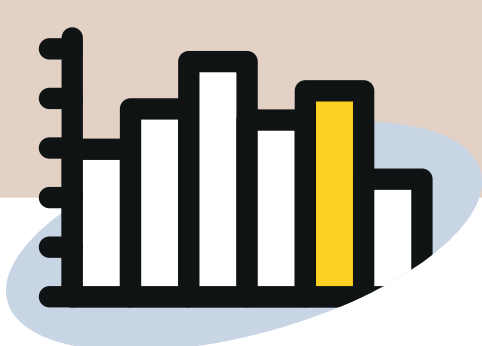
Cinq leviers d'actions

- ★ Mesurer et publier notre empreinte
- ★ S'engager auprès de nos parties prenantes
- ★ Intégrer la biodiversité dans notre gouvernance et définir notre stratégie
- ★ Soutenir la préservation de la biodiversité à travers des investissements ciblés
- ★ Prendre en compte des risques liés à la biodiversité dans nos activités d'investissement

BIODIVERSITÉ

Mesurer notre empreinte

- Mesurer
- Comprendre
- Publier



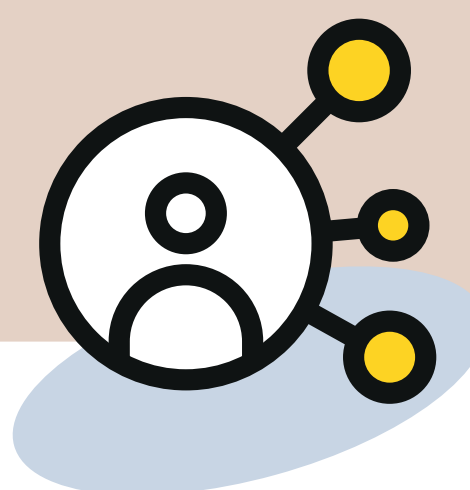
S'engager

- S'engager auprès des instances en place
- S'engager auprès des entreprises
- S'engager auprès de nos collaborateurs



Gouvernance

- Gouverner les enjeux de biodiversité
- Définir une stratégie d'alignement



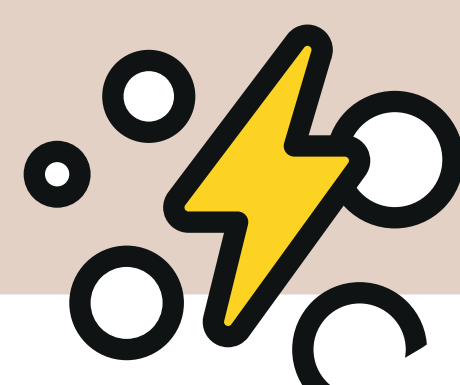
Investir

- Intégrer la biodiversité dans la gestion et la recherche
- Réaliser des investissements thématiques

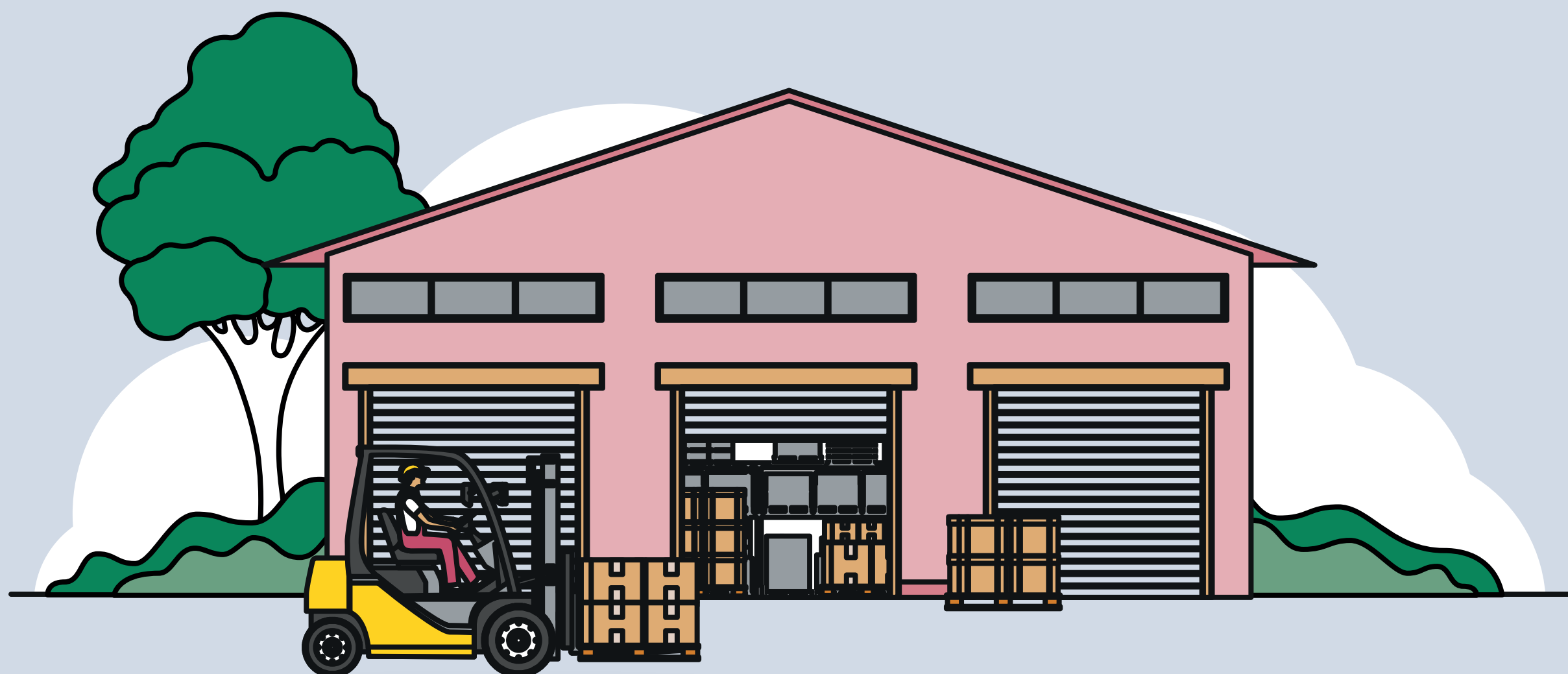


Gérer les risques

- Identifier
- Mesurer
- Atténuer



➤ L'investissement à impact chez Abeille Assurances

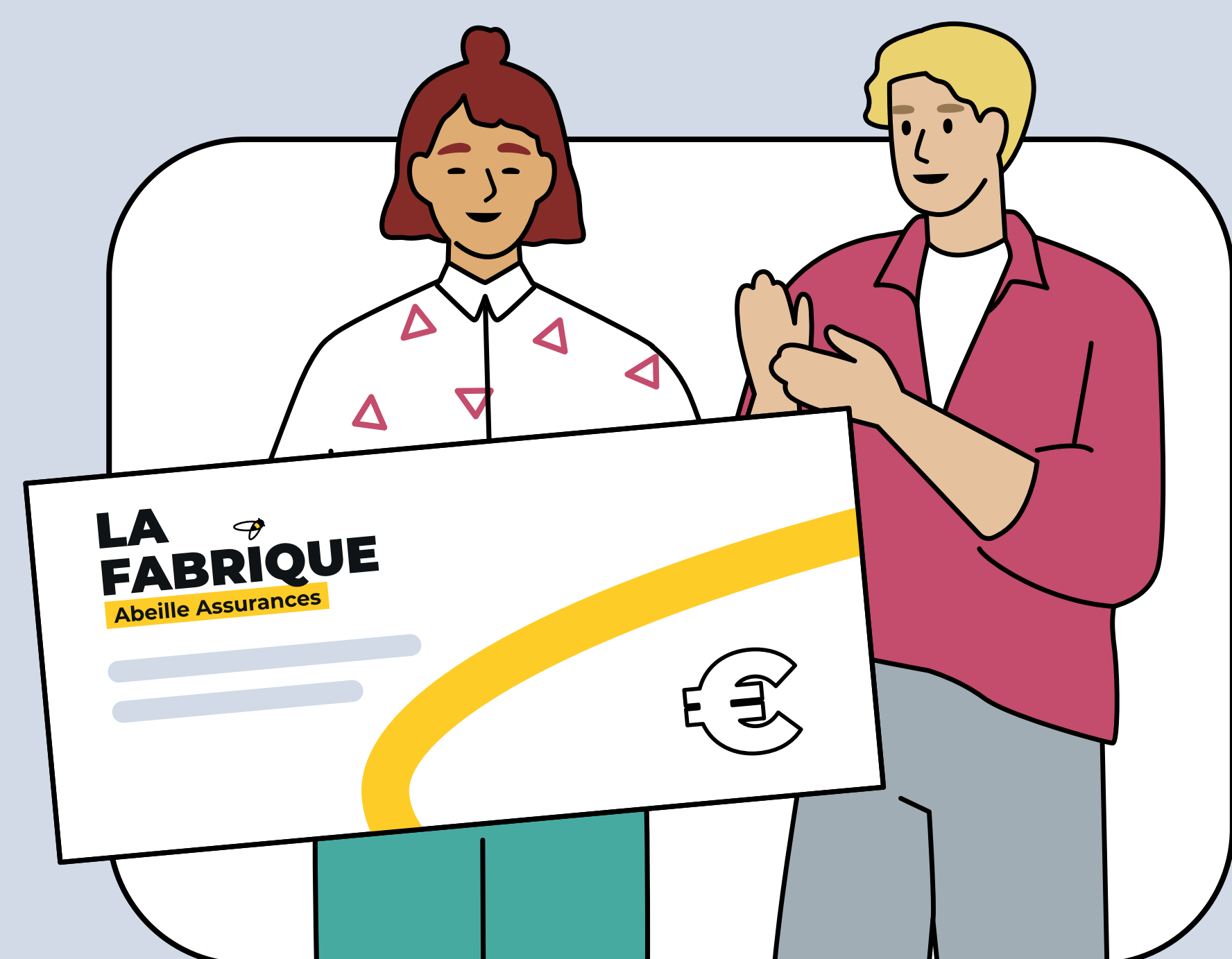


La finance à impact ?

Nous finançons des entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) pour accélérer la transformation positive de l'économie.

La finance à impact chez Abeille Assurances, c'est quoi ?

- ▶ Plus de 100 m€ d'investissement, faisant d'Abeille Assurances l'un des principaux acteurs institutionnels français de l'impact
- ▶ Un dispositif de financement et d'accompagnement sur toutes les phases de développement de l'entreprise
- ▶ Une centaine de participations dans des sociétés sur l'ensemble du territoire français
- ▶ Jusqu'à 250 entrepreneurs accompagnés par an
- ▶ Une collaboration avec des experts reconnus



La Fabrique Abeille Assurances

Concours avec des dons totaux de 850k€

Alliance for Impact Factory

Accompagnement

Alliance for Impact Ventures & Abeille Impact Investing France

Investissement

Abeille La Fabrique Impact ISR

Placement

➤ En pratique, quels résultats?

La finance à impact chez Abeille Assurances, c'est quoi ?

- ▶ Près d'un milliard (982 millions) d'euros d'investissements bruts en 2024 dans des actifs durables (fléchés ou indexés à des critères de durabilité), dépassant notre objectif de 750 millions d'euros sur 2024
- ▶ 13% d'actifs durables dans les supports en euros à fin 2024, soit 7,2 milliards d'euros

Une stratégie d'impact unique et récompensée

- ▶ Plus de 100 m€ d'investissement dans une centaine d'entreprises du territoire français
- ▶ Un accompagnement sur toutes les phases de développement
Prix des Couronnes de l'AGEFI 2023 récompensant la meilleure initiative en matière de transition sociale et sociétale

Un actif général de moins en moins carboné

- ▶ Une baisse de 54% de l'intensité carbone (Scope 1 et 2) depuis 2019, contre un objectif initial de -25 %
- ▶ Des investissements dans les hydrocarbures de plus en plus faibles : 1% des actifs gérés liés au pétrole et au gaz, et moins de 0,03 % liés au charbon

Un dialogue continu avec les entreprises financées

- ▶ 13 entreprises engagées en 2024 sur le sujet du climat, dans le cadre de notre ambition net zéro à horizon 2050, dans la continuité de notre campagne 2023
- ▶ 4 entreprises engagées en 2024 sur la thématique biodiversité, en lien avec notre stratégie sectorielle sur les biocides et produits chimiques dangereux

Une offre UC placée sous le signe de la durabilité

- ▶ 136 Unités de compte des gammes Abeille Assurances classées Article 8 ou 9 SFDR, ou labellisées (ISR, Greenfin, Finansol), soit 71% des UC commercialisées

La biodiversité dans les investissements

- ▶ Des exclusions sur l'huile de palme pour limiter la déforestation et sur les producteurs de biocides pour lutter contre la pollution chimique et la perte locale de biodiversité
- ▶ 40 millions d'euros de financements engagés pour protéger la biodiversité terrestre et apporter des solutions à la dégradation des océans.